



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COVID-19

À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER 2021 : DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES RENFORCÉES DE L'ÉCOLE AU LYCÉE

Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens poursuivent leur scolarité dans de bonnes conditions le 1^{er} février, nous renforçons les mesures sanitaires pour garantir la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.

Voici la façon dont se déroule la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussirons.



Avant de quitter la maison

DEPUIS LA RENTRÉE

Vous êtes invités à prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école, même en l'absence de symptômes.

Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée



Port du masque par les élèves

À l'école maternelle, le port du masque n'est pas adapté.

À PARTIR DU 1^{ER} FÉVRIER

À l'école élémentaire, le port du masque grand public de catégorie 1 est obligatoire.

Au collège et au lycée, le port du masque grand public de catégorie 1 est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après les récréations ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée au domicile.

Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.

Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées a minima après chaque service.
- Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance de deux mètres est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



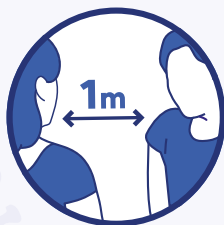
Nettoyage/aération

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les heures.

**Ces mesures peuvent être adaptées
par les autorités sanitaires.
Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.**

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Port du masque obligatoire
pour les élèves
à partir du CP**



**Utilisation des outils
numériques
(TousAntiCovid)**

**Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000**

www.education.gouv.fr